

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 15 avril 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

*« Les médias nous informent que, dans de nombreuses villes françaises, la délinquance juvénile est en train d'exploser. Ce phénomène, qui ne semble plus être une manifestation marginale en Europe, touche également l'Allemagne qui vient de présenter récemment des statistiques inquiétantes en la matière.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :*

- *Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils dresser un bilan sommaire de la délinquance juvénile au Luxembourg depuis l'an 2019 en présentant une analyse des crimes et délits constatés par les autorités policières ? Quelles sont les régions de notre pays les plus touchées par cette problématique ?*
- *Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils informer sur les caractéristiques et le champ d'action des bandes juvéniles ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André Bauler  
Député